

aménager les paysages de l'après-pétrole

INTRODUCTION

Du fait de la prodigieuse abondance des ressources fossiles disponibles au xx^e siècle pour produire des matières et de l'énergie, et parce qu'elles étaient devenues beaucoup moins coûteuses que les ressources naturelles locales, des transformations radicales se sont opérées depuis un siècle dans nos manières d'occuper les territoires. Jusqu'alors, et depuis les origines, nos sociétés avaient cherché à organiser l'espace pour se prémunir contre les dangers tout en valorisant les ressources que leur offrait le socle naturel sur lequel elles étaient installées. Une économie patiente et attentive cherchait à utiliser au mieux les ressources offertes par la nature : les gisements miniers, l'énergie hydraulique ou celle du vent, tandis que l'essentiel de l'effort adaptatif était consacré à la production vivrière.

Disposant d'une puissance sans précédent pour satisfaire les nouveaux besoins humains en matière de performance, d'utilité et de vitesse, le gaz et le pétrole ont permis d'installer une économie dégagée de son lien au territoire. Dans les pays riches, les modes d'aménagement récents ont implanté l'habitat individuel et les lotissements à une heure ou plus des pôles urbains. La sectorisation entre quartiers d'habitation, d'activité et de loisirs a donné priorité aux déplacements, démultipliant leur emprise au sol et conduisant à une consommation importante des terres agricoles fertiles au milieu desquelles sont installées les villes.

L'attention portée à la singularité des lieux, élément clé de l'approche paysagère, n'est pas la caractéristique

principale des modes d'aménagement du territoire qui ont prévalu au xx^e siècle et dominant encore aujourd'hui.

Prenant en compte le renchérissement des sources d'énergie fossile, la nécessité de préserver les terres agricoles et l'urgence de réduire les émissions de dioxyde de carbone induites par la consommation de ces énergies, de nouvelles façons d'aménager voient le jour depuis quelques décennies. En rupture avec le principe de l'étalement urbain et du zonage monofonctionnel, un développement d'un nouveau type s'attache à mieux organiser le territoire et à utiliser les ressources locales afin d'éviter le gaspillage de l'espace, les déplacements obligés et les constructions énergivores, tout en favorisant un vivre ensemble plus harmonieux. Les paysages de l'après-pétrole savent tirer parti de la configuration naturelle des sites. Prenant acte des risques provoqués par le changement climatique, ils dessinent dans les villes et les campagnes de nouveaux modes d'aménagement multifonctionnels. L'invention de ces aménagements, l'attention donnée à leur qualité visuelle et une meilleure écoute des connaissances comme des aspirations des habitants installent des paysages économes et attrayants, assurant la transition de nos modes de vie vers une société moins dispendieuse, plus équitable et plus belle.

Spatialiser la transition par des solutions paysagères différenciées constitue une piste opérationnelle pour relever le défi qui s'impose actuellement à nos modes de vie.

Nous héritons néanmoins d'un monde façonné par l'urbanisme, les infrastructures de transport et l'agriculture intensive. Le paysage du pétrole est caractérisé par la dissociation fonctionnelle des approches et des modes

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
---------------------	---

I. PAYSAGES EN MIETTES, LE PRIX À PAYER DU PÉTROLE

BON MARCHÉ	13
La fabrication des terroirs avant le pétrole	13
La liberté apportée par le progrès économique	16
Les nouveaux paysages de l'énergie	18
La recomposition des paysages urbains au service de la voiture	19
La reconfiguration des paysages ruraux au service de l'intensification agricole	21
Les impasses du modèle industriel	26

II. LES DÉMARCHES PAYSAGÈRES, DES OUTILS POUR

LES AMÉNAGEURS	29
Le paysage : une définition	29
Les démarches paysagères	31
Appliquer les démarches paysagères à la transition vers des sociétés décarbonées	42

III. LES PRINCIPES PAYSAGERS	59
Contextualiser les projets en s'appuyant sur l'histoire et la géographie	59
Renforcer les approches intégrées et multifonctionnelles	74
Impliquer les populations	86
Paysages de l'utile et de l'agréable : oser parler de la beauté	90

IV. ONZE PROPOSITIONS POUR DES TERRITOIRES DURABLES ET HARMONIEUX	103
1. Relier les thèmes du paysage et de la transition énergétique, inviter à la spatialisation du développement durable dans les appels d'offres.	103
2. Donner aux élus des collectivités territoriales une responsabilité double en matière de développement durable et de paysage.	104
3. Renforcer les structures d'appui et de conseil.	104
4. Favoriser les échanges pluridisciplinaires dans les formations à l'aménagement du territoire.	104
5. Favoriser la recherche en matière de paysage et de développement durable.	106
6. Fonder l'élaboration des documents d'urbanisme sur des plans de paysage.	106
7. Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, intégrer l'agriculture, la forêt et la protection de l'environnement, comme	

des parties constitutives essentielles pour les projets de transition énergétique et paysagère, dans les projets d'aménagement et de développement durable.	108
8. Introduire l'éducation au paysage dans la formation initiale, professionnelle et continue, dans les réseaux d'éducation populaire à l'environnement et, plus généralement, dans la culture générale.	110
9. Renforcer les liens entre les régions engagées dans leur transition énergétique et les sociétés qui n'ont pas encore fait le choix du développement industriel.	111
10. Promouvoir la participation des populations à l'élaboration des projets.	113
11. Garantir un droit à la beauté pour tous.	113

CONCLUSION

<i>Un projet social et spatial pour l'Homme de l'après-pétrole</i>	115
L'après-pétrole : le retour de la dimension humaine	116
L'après-pétrole : l'indispensable mise en mouvement des territoires	117